



## Compte-Rendu rencontre habitante du 1<sup>er</sup> avril 2022 COCAUSE - CHAMARGES - SAINT-LAURENT - BATETS - SAINT-SORNIN

**Elu-e-s présent-e-s :** Jean-Pierre Bertrand, Valérie du Retail, Dominique Joubert.

Sont excusées Hanane Fathi et Caroline Roux, élues référentes, atteinte du COVID et de la grippe.

**Habitant-e-s présent-e-s :** 27 participants, avec des préoccupations multiples. Météo peu favorable.

**Possibilité de participer à d'autres réunions de quartier :** c'est possible, pour participer à l'évolution des quartiers (où l'on travaille, où l'on vit, etc).

### **Route de Ponet :**

\* Aménagements provisoires : plusieurs aménagements provisoires peu onéreux ont été réalisés en attendant une rénovation plus importante : coussins berlinois, quilles pour cheminements piétons, avancement du panneau d'entrée de ville près du rond-point limitant ainsi la vitesse à 50 km/h, demande de taille des végétaux le long du parking de DAH.

\* Projet à l'étude : la ville souhaite aménager cette route entre le rond-point de Chamarges et le carrefour avec la route du col du Rousset, en intégrant des cheminements piétons et cyclistes. Possibilité à étudier de bénéficier de l'appui du Conseil Départemental qui prend en charge les voies de mobilités douces dans un rayon de 3 km autour d'un établissement scolaire du 2nd degré. L'avant-projet sera présenté aux habitants dès qu'il sera réalisé.

### **Route du col de Rousset :**

\* Cette route est une départementale, gérée par le Conseil Départemental jusqu'au panneau d'entrée de la commune. Pour rappel, la gestion de la voirie incombe à la ville à partir de ce panneau d'entrée de ville. Au-delà, c'est au conseil départemental de s'en occuper.

\* Assez large, elle est dangereuse, surtout en entrée de milieu urbanisé, à partir du chemin des Bâtets. La vitesse est limitée à 70 alors qu'une baisse à 50 serait nécessaire, cette vitesse n'est d'ailleurs pas souvent respectée alors qu'elle est déjà excessive. Il n'est pas possible de cheminer à pieds ou circuler en vélos en toute sécurité sur cette voie, très fréquentée par les motos dès les beaux jours. Les enfants ne vont plus en bicyclettes à l'école.

\* Il y a nécessité d'aménagements ou de changements pour sécuriser cette route : chicanes, baisse des limites de la vitesse, etc.

\* La ville travaille sur le long terme avec l'achat progressif de bandes de terrain le long de cette route afin de pouvoir créer à terme un cheminement doux protégé. Installer le radar pédagogique dès le printemps ?

### **Voirie :**

\* Rue de Cocause : très dégradée, à remettre en état. Ville ? Communauté des Communes du Diois ? La voirie est à la charge de la commune.

\* Quelques éléments informatifs : La ville a prévu au budget 2022 **415 845 €** pour les travaux de voirie. Il faudrait disposer de 680000 € pour remettre en état l'ensemble de la Voirie sur le mandat (47 km). Noter le faible cofinancement sur ce poste budgétaire (17700 € du Conseil Départemental + intervention sur les mobilités douces).

### **Circulation / Mobilité :**

\* **Stationnement vélos** : il en manque en centre-ville, ou sont mal positionnés alors que les quartiers du secteur sont à distance « idéale » du cœur de ville en bicyclette. Penser également à des emplacements spécifiques pour les vélos cargos. Une vingtaine de nouvelles arches ont été installées depuis ce début d'année.

\* **Quartier Saint-Pierre** : le bout du chaussidou, en haut de l'avenue Sadi Carnot est très dangereux. Les cyclistes optent souvent pour le cheminement piétons le long des gros pots, induisant une cohabitation piétons / vélos pas toujours sereine. Le secteur est repéré par les élu-e-s, il est inclus dans l'étude du CEREMA en cours actuellement. Des propositions d'améliorations devraient être émises.

\* **Zone de rencontre** : les cyclistes sont perçus comme dangereux, avec vitesse excessive (des VAE), la possibilité de circuler à contre-sens ou la présence de cyclistes en vélo sur le marché accentuent cette impression. C'est une des règles des zones de rencontre que de permettre la circulation dans les deux sens pour les cyclistes. Ces derniers se doivent de respecter le code de la route, dans une cohabitation partagée. Envisager une obligation de pied à terre sur le marché pour les cyclistes.

**Déchets** : réunion le jeudi 14 avril de 18 à 20 heures en salle polyvalente, pour un échange autour des nouvelles consignes de tri, mais aussi pour faire remonter les difficultés rencontrées et les suggestions diverses.

### **Atlas de la Biodiversité Communale :**

\* Un programme sera publié dans le Flash de mai-juin. Cet atlas a pour vocation de mieux connaître la biodiversité de la commune, de partager cette connaissance et de prendre en compte cette biodiversité dans les futures opérations de la commune.

\* Proposition à venir d'une sortie de découverte et d'initiation naturaliste aux alentours des Bâtets.

### **Divers :**

\* **Déploiement de la fibre** : réalisé par l'intercommunalité, ce déploiement est quasiment terminé sur la partie est. Elle arrive en principe cette fin d'année sur l'ouest de la commune. Les poteaux où passeront les câbles sont déjà repérés. Pour connaître son éligibilité à la fibre : [www.ardechedromenumerique.fr](http://www.ardechedromenumerique.fr)

\* **Éclairage public** : présentation succincte de la volonté de mettre en œuvre l'extinction nocturne sur la commune, en concertation avec les habitants. Une possible réunion thématique à prévoir. La majorité des participants appuient l'initiative, rappelant la qualité du ciel nocturne de Die et du Diois. Élu(e) référente extinction nocturne : [vduretail@mairie-die.fr](mailto:vduretail@mairie-die.fr)

\* **Affichage sauvage sur le cœur de ville** : l'affichage, perçu comme anarchique, nuit à l'image de la ville. Il y a peu d'affichage public sur la ville, il existe des espaces d'information thématique (vitrines pour le Cinéma, la commune libre de Saint-Marcel, le Théâtre, etc) ainsi qu'une multitude de petits espaces d'informations sur des façades dont la plupart sont privées. La ville travaille cette année à la remise à neuf des grands plans de ville dispersés sur son territoire, 2023 engagera une réflexion sur l'information sur l'espace public.

\* **Propreté de la ville** : c'est LE point négatif régulièrement évoqué à l'office de tourisme par les touristes. Présentation succincte de l'opération « Une Ville Propre et Belle, c'est l'Affaire de Tous ». Journée de nettoyage des bords de Drôme le samedi 23 avril, RV à 9 heures devant la Mairie.

\* **Rénovation** : une opération d'amélioration et de rénovation de l'habitat (OPAH) se met en place sur le cœur de ville.

\* **Prévention** : afin de tenter de réduire les incivilités sur la ville, un CLSPD – Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance a été constitué avec une vingtaine de fiches action à mettre en œuvre.

\* Assainissement : la ville ne possède pas un réseau séparatif, permettant de récolter d'un côté les eaux usées et de l'autre, les eaux pluviales. Lors des travaux routiers, des réseaux séparatifs sont mis en place pour une évolution de long terme. Il n'y a donc qu'un seul réseau aboutissant à la station d'épuration. Pour éviter le rejet dans la Drôme des eaux usées lors des épisodes orageux, deux bassins de rétention sont au programme, au pont des chaînes et en face de l'ancienne savonnerie, vers Chandillon.

**Hôpital** : la ville a proposé à l'hôpital et à l'ARS le secteur de Chanqueyras pour construire le nouvel hôpital du Diois. C'est l'option réaliste qui a découlé du travail réalisé par les services de la ville, de la communauté des communes du Diois, des services de l'État et des services de l'hôpital, répondant aux contraintes de la feuille de route de l'État. La commune est désormais en attente des intentions de l'hôpital pour engager plus avant les démarches administratives nécessaires, études techniques et juridiques. Enfin, si la localisation est importante, la nécessité de disposer d'un centre hospitalier d'une grande qualité à l'attractivité affirmée apparaît comme essentielle. (NB : la ville a reçu récemment la première esquisse du nouvel hôpital, le travail administratif va se mettre en route).